

Osthouse

BULLETIN COMMUNAL N°52 - Avril 2022 -



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le printemps est bien présent avec ses journées ensoleillées. Nous avons la chance d'avoir 3 couples de cigognes qui ont choisi de nicher dans notre commune. Sont-ils venus pour nous annoncer de futurs heureux évènements ?



Lors des élections présidentielles vous étiez plus de 80% d'électeurs à avoir voté. Ce taux est supérieur à la moyenne nationale. Je vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour les élections législatives qui se dérouleront les 12 et 19 juin prochains.

Début avril, le Conseil Municipal a voté le budget 2022 et a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition. Le budget de fonctionnement reste serré mais serein. Des investissements seront réalisés. Les commissions vont travailler sur plusieurs projets qui verront le jour en 2023.

Après plus de 2 années de procédures au Tribunal Administratif suite à un recours contentieux, nous allons enfin pouvoir installer le nouveau Point d'Apport Volontaire enterré (PAV) pour les déchets plastiques, papiers et verres. Ce PAV, très attendu par les habitants, sera mis en place d'ici cet été sur un terrain communal dans la rue Zorn de Bulach,

Nous avons la chance d'avoir à nouveau un club de foot à Osthouse. En effet, fin mars j'ai signé un bail de location avec M. Elvis Klingler, nouveau président de l'ASO, pour la mise à disposition des installations du complexe. De gros travaux attendent ce nouveau comité dont la remise en état du terrain de foot et l'aménagement du club house.

Cette année, les associations vont à nouveau organiser leurs traditionnelles manifestations après 2 années d'arrêt forcé. Vous trouverez le calendrier des manifestations en dernière page de ce bulletin communal.

Je ne saurais terminer cet édit sans évoquer, malheureusement comme à chaque fois, le nombre grandissant d'incivilités auxquelles nous devons faire face et causées par une minorité d'individus. Par exemple, les dépôts sauvages de déchets près des PAV ou dans la forêt proche d'Osthouse, la divagation des chiens, les déjections canines et les aboiements continus. Mais surtout les stationnements anarchiques des véhicules dans certaines rues qui empêchent la bonne circulation entre autres des engins agricoles et bus.

Dans l'attente de se retrouver pour partager des moments agréables, apprécions le bonheur de vivre à Osthouse.

Bonne lecture de ce nouveau bulletin communal à toutes et à tous.

Votre Maire,
Christophe BREYSACH

LES ACTUALITES



☞ CÉLÉBRATION DU 11 NOVEMBRE



Pour la 2ème année consécutive, la cérémonie du 11 novembre s'est déroulée en comité restreint.

Le maire Christophe Breysach, ses adjoints Fernande Rinn, Christian Kretz et Emmanuel Schnell ,



des conseillers municipaux ainsi que Frédéric Fender chef du corps des pompiers ont rendu hommage aux victimes de la Grande Guerre.



Pour cette commémoration au monument aux morts, les élus étaient accompagnés du Conseil municipal des Jeunes dont c'était la première sortie officielle.



Georgette et Jacques REHBERGER

☞ LE SAPIN DE NOËL

Nous remercions Christian Kretz et sa femme Mireille pour le magnifique sapin qu'ils ont offert à la commune et aux villageois d'Osthouse pour la place de la Mairie. Celui-ci a été décoré par les élèves de l'école

Angélique ARBOGAST



CONFECTIONS DES CADEAUX PAR LES JEUNES



Avec beaucoup de sérieux et de plaisir, les jeunes ont bricolé et écrits des petits mots pour les aînés.



Fernande REIBEL - RINN



LES JEUNES ONT RENDU VISITE AUX AINÉS

Pour la 2ème année consécutive pour des raisons sanitaires, le traditionnel repas de Noël des aînés de la commune n'a pas pu être organisé. Durant le dernier week-end de l'Avent, 4 équipes de conseillers accompagnés par les jeunes élus ainsi que l'employé communal ont distribué aux seniors 128 colis garnis de spécialités et de douceurs locales. Les colis ont été agrémentés de cartes de vœux et décorations réalisées par le conseil municipal des jeunes.



Les séniors de 68 ans et plus furent agréablement surpris par cette petite visite intergénérationnelle. En retour, les jeunes ont été gâtés en friandises, chocolat et autres gâteaux.

Georgette REHBERGER



✓ **Merci pour vos messages**

Vos remerciements nous ont beaucoup touchés. En voici quelques extraits...

MONSIEUR LE MAIRE LE CONSEIL MUNICIPAL
A notre tour de vous présenter nos
meilleurs vœux pour l'année 2022
Merci pour ce beau côté et
félicitations au conseil municipal
des jeunes pour leur engagement
envers les aînés

Au seuil de la nouvelle année, nous
vous présentons nos meilleurs
vœux de bonheur, de santé et de
réussite.
Joyeux Noël. Merci aussi aux
jeunes pour leur implication
Nous vous remercions pour
votre aimable attention.
Bien cordialement.



Chers jeunes du Conseil municipal
des jeunes.

Merci pour votre joli
cadeau (trop mignon)
et merci à vos tous
pour votre implication
dans la vie citoyenne.
Nous vous souhaitons
un très beau Noël



Grasse, le 30.12.2021.

Monsieur le Maire,
le Conseil Municipal
le Conseil Municipal des Jeunes,

Un grand merci pour le joli
cadeau qui m'a été apporté avec
gentillesse à domicile.
Certaines denrées sont mises
à l'honneur sur ma table de Noël.
Ainsi ma nostalgie de rencontrer
mes collègues au cours d'une
fête collective sera atténuée.
Je remercie également les petites
mains pour la déco de Noël
et le collage qui m'a ému.
Joyeuses fêtes de Noël à tous
et bon passage à l'An 2022.

Aux jeunes du
Conseil municipal,

vous remerciant pour
votre joli bricolage et
le gentil petit mot qui
l'accompagnait.
Nous avons été très touchés
par ce geste et le temps que
vous nous avez accordé pour
le réaliser.
Joyeux Noël à vous tous
et bravo pour votre
engagement!



✓ Les jeunes élus vous répondent



Un petit cadeau, UN Merci
OU simplement UN
sourire Merci pour
vos attentions



C'est avec plaisir que nous vous avons offert un petit cadeau pour Noël. Nous vous remercions de nous avoir offert des choses en retour. Cela nous a fait très plaisir!
 Merci beaucoup!

*** CMJ ***

Marie et Lison

Merci beaucoup

Vous faire plaisir nous a fait plaisir

Merci pour tout.



Un petit message à l'attention des personnes âgées qui nous ont bien plus gâtés que nous, par leur gentillesse, sourire, accueil, friandise et argent

Merci à eux

Noélyne

Un grand MERCI à toutes les personnes âgées qui après notre passage nous ont également montrés leur générosité



Fernande REIBEL-RINN

↳ LES FINANCES



1/ Compte administratif

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses de l'exercice 2021	399 985,14€	Recettes de l'exercice 2021	518 541,38€
II. SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses de l'exercice 2021	457 530,72€	Recettes de l'exercice 2021	483 550,07€

Résultat de clôture de l'exercice 2021 : 117 139,38€



2/ Budget primitif 2022

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses de l'exercice	678 109,38€	Recettes de l'exercice	678 109,38€
II. SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses de l'exercice	430 057,54€	Recettes de l'exercice	430 057,54€

3/ Taxes en vigueur

Taxe Foncière Bâti	19,10 %
Taxe Foncière Non Bâti	35,11%

Fernande REIBEL-RINN

↪ LA JEUNE GÉNÉRATION EN ACTION A OSTHOUSE

Le mardi 1^{er} mars dernier, Pierre HELLMANN et Louis GEYER, respectivement chef et commis de cuisine au restaurant *A l'Aigle d'Or*, ont participé à la 21^{ème} édition du Trophée Henri-Huck au Salon Egast à Strasbourg ; concours réputé pour être « l'antichambre » du concours de Meilleur Ouvrier de France.



Ce fut une expérience très enrichissante, avec de belles rencontres et une quatrième place à la clé, nous dit Pierre.

Pierre et Anna sont pleins d'ambition, prêts à relever de nouveaux challenges et à faire briller notre commune.

Issus de la 4^{ème} génération de la Famille HELLMANN, ils prennent à leur tour les rênes du réputé restaurant qui allie sens de l'accueil, cuisine goûteuse, et charme alsacien (avec une Winstub et une salle gastronomique).

Avant de rejoindre l'entreprise familiale, Pierre a travaillé dans de prestigieuses maisons, telles que le Bristol palace à Paris, le Rialto à Gstaad en Suisse, ainsi que l'Auberge de l'Ill à Illhaeusern et le Cheval Blanc, tous deux restaurants 2 étoiles en Alsace.

Le jeune cuisinier de 28 ans est très fier et heureux d'exercer ce métier, dont il parle avec passion.

Pierre et Anna ont bénéficié dès leur plus jeune âge, du savoir-faire des anciens et notamment de leurs grands-parents Marie-Rose et Jules, à la fois restaurateurs et agriculteurs.

Mais aussi de l'expérience de leurs parents Brigitte et Jean-Philippe, hôteliers et cuisiniers, possédants l'Hôtel **A La Ferme** à Osthouse.

Il leur tient à cœur de continuer à faire rayonner l'Alsace, et plus particulièrement notre beau village d'Osthouse.



L'ENVIRONNEMENT

↳ TRAVAUX D'AUTOMNE

Un samedi matin d'octobre, le Conseil municipal s'est donné rendez-vous pour une matinée « travaux ».

Une première équipe s'est occupée des décorations et fleurissements d'automne.



Une deuxième équipe a installé les nouvelles illuminations de Noël sur les lampadaires.



Une troisième équipe a nettoyé notre nouveau dépôt communal.



Une quatrième équipe a ramassé les branches suite à l'élagage des platanes.



Et une cinquième équipe, qui a travaillé dans l'ombre, s'est occupée de la logistique pour la pause café et le déjeuner.



Un grand merci à tout le monde.

Christophe BREYSACH

↳ NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Comme chaque année, il était prévu un nettoyage de printemps (ou Osterputz) le 2 avril 2022 avec les membres du conseil municipal et les jeunes du village, qui a malheureusement dû être annulé en raison d'une météo défavorable.



Il a vite été trouvé une nouvelle date, mais au vu de l'avancement du calendrier et l'éveil de la nature, il n'était plus possible d'organiser un Osterputz traditionnel.

Des membres du conseil municipal se sont retrouvés le 12 avril au soir, répartis en 2 groupes, pour procéder à un nettoyage express et à minima des abords des axes routiers desservant la commune.



Nous continuons malheureusement à trouver de nombreux déchets aux abords des routes du banc communal



Depuis un certain temps, un dépôt sauvage de gravats avait été découvert dans une parcelle de forêt privée, quelle désolation, il est tellement facile de se débarrasser des gravats de cette manière.

Et c'est le 19 mars dernier que l'AAPPMA, sous l'initiative de Christophe GAUCKLER, a procédé au nettoyage de cette parcelle.

Quel plaisir de retrouver la forêt ainsi débarrassée de ces détritrus.

Un grand merci à l'AAPPMA et à Christophe



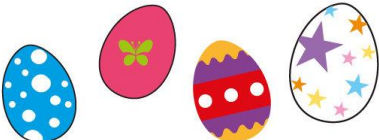
Angèle MULLER



DÉCORATIONS DE PÂQUES



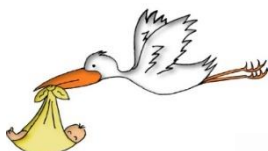
Merci à Olivier ARBOGAST pour les ballots de paille.



Fernande REIBEL-RINN

L'ÉTAT CIVIL

☞ **Rappel** : Ne sont publiées dans le bulletin communal que les autorisations que nous réceptionnons en mairie. Les habitants d'Osthouse concernés sont destinataires d'un formulaire d'accord à compléter et à retourner à la mairie.



☞ LES NAISSANCES



15 août 2021
Méryl FERNANDES



2 novembre 2021
Milan RIEGEL-BAICHOO

19 octobre 2021
Alexis JUNGER



9 février 2022
Alba Tafa





LES GRANDS ANNIVERSAIRES



M. Marcel BREYSACH
Né le 14 décembre 1931



Mme Marie-Joséphine WIANNI
Née le 19 mars 1937

M. Marcel FORSTER
Né le 31 janvier 1937



LES GRANDS ANNIVERSAIRES A VENIR



MOIS DE MAI

04 mai 1938	M. Marcel EHRHART	84 ans
10 mai 1941	Mme Hélène ISSENHUTH	81 ans
25 mai 1941	M. Georges EHRHART	81 ans

MOIS DE JUIN

10 juin 1942	M. Pierre SCHMITT	80 ans
21 juin 1941	Mme Alice MULLER	81 ans

MOIS DE JUILLET

07 juillet 1933	Mme Francine WACH	89 ans
11 juillet 1925	M. Alfred WEHR	97 ans
13 juillet 1941	M. Bernard REIBEL	81 ans
15 juillet 1933	M. André ECK	89 ans
18 juillet 1932	Mme Marie-Thérèse BOESPFLUG	90 ans
22 juillet 1935	Mme Marie-Madeleine MEYER	87 ans
26 juillet 1939	Mme Lucienne FORSTER	83 ans
30 juillet 1941	Mme Madeleine KRETZ	81 ans

MOIS D'AOÛT

10 août 1941	Mme Marianne FORSTER	81 ans
14 août 1934	Mme Mariette LEHMANN	88 ans
15 août 1932	M. Raymond WEHRLI	90 ans
29 août 1930	M. Xavier SAAS	92 ans

MOIS DE SEPTEMBRE

04 septembre 1927	M. Albert FRIEDMANN	95 ans
12 septembre 1938	M. Robert WACH	84 ans
13 septembre 1929	Mme Marie-Thérèse BREYSACH	93 ans
13 septembre 1939	Mme Marilène INGILDSSEN	83 ans
13 septembre 1940	Mme Cécile EHRHART	82 ans
14 septembre 1938	M. Francis SCHAAL	84 ans
15 septembre 1934	M. Gaston WACH	88 ans
23 septembre 1935	Mme Madeleine ECK	87 ans

MOIS D'OCTOBRE

2 octobre 1927	Mme Richarde WOERTH	95 ans
08 octobre 1941	M. Eugène WITWICKI	81 ans
14 octobre 1934	Mme Annette GUNTZBURGER	88 ans
17 octobre 1934	M. Martin MEYER	88 ans
17 octobre 1936	Mme Christiane SIGWALT	86 ans

MOIS DE NOVEMBRE

05 novembre 1933	Mme Yvonne BRONNER	89 ans
15 novembre 1930	M. Charles BREYSACH	92 ans
20 novembre 1937	Mme Christiane WACH	85 ans

MOIS DE DÉCEMBRE

08 décembre 1940	M. Albert SCHAEFFER	82 ans
11 décembre 1940	Mme Marie-Thérèse SCHAEFFER	82 ans
13 décembre 1933	Mme Marie-Louise BREYSACH	89 ans
14 décembre 1931	M. Marcel BREYSACH	91 ans
20 décembre 1940	Mme Marie-Madeleine STANGUENNEC	82 ans
22 décembre 1933	Mme Bernadette SCHMITT	89 ans
27 décembre 1942	Mme Marie Antoinette LAEMMER	80 ans
31 décembre 1939	M. Emile BERGANTZ	83 ans

↳ LES ANNIVERSAIRES DE MARIAGE



1/ LES NOCES D'OR



5 FÉVRIER 2022

Ernest et Lucienne FORSTER

2/ LES NOCES DE DIAMANT



16 février 2022

Madeleine et Paul KRETZ



3/ LES NOCES D'OR ET DE DIAMANT À VENIR



5 mai 2022

M. Gaston WEHR et Mme Marie-Claire DIEBOLD

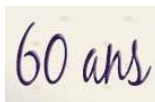
16 septembre 2022

M. Daniel HERZOG et Mme Marie Nicole BAUMERT



6 janvier 2023

M. Charles BAUMERT et Mme Marie Josée ARBOGAST



8 juin 2022

M. Robert WACH. et Mme Christiane FOESSEL

3 mai 2023

M. Albert SCHAEFFER et Mme Marie-Thérèse BAUMERT

Attention : Ne figurent sur cette liste que les personnes qui ont célébré leur mariage à Osthouse. Merci aux autres personnes de se manifester à la mairie.



SOUVENIRS ATTRISTÉS



03 novembre 2021

Madame Marie-Rose FORSTER née SITTLER

21 décembre 2021

Madame Nadia SCHERER née ELANTRI

25 janvier 2022

Madame Georgette DOLT née KRETZ

13 mars 2022

Madame Marie Josèphe ROOS née WALTER

30 mars 2022

Monsieur Charles ANDRES





Merci Nadia...

« Un véritable ami s'ouvre avec franchise, il est juste dans les conseils qu'il donne, prompt à rendre service ; s'il faut qu'il s'expose, il le fait hardiment, il souffre tout patiemment, il défend toujours son ami avec courage.»

Dans cette citation de William Penn (1790), on retrouvera un trait de caractère de Nadia Scherer qui sera sa « marque de fabrique ».

De sa Lorraine natale où elle est née en 1975 à l'Alsace, elle a, toute sa vie durant, partagé avec les autres sa franchise, sa joie de vivre, son enthousiasme, sa motivation.

Elle était une citoyenne engagée. Elle avait à cœur de s'investir pour son village et plus particulièrement pour les jeunes.

Membre fondatrice de l'APE, elle a rejoint le Conseil Municipal en 2020 où elle s'est engagée avec passion en mettant en avant son esprit de justice et de solidarité. Elle a toujours répondu présente pour les initiatives communes. Elle a participé à l'élaboration des colis de Noël, à la création et à l'installation du 1^{er} Conseil Municipal des Jeunes du village, à l'embellissement de la commune...

Son courage face à la maladie force le respect.

Je conclurai avec ce proverbe de Victor Hugo que Nadia aurait pu faire sien : « Jouir est tout, l'heure est rapide ».

Faites que chaque jour de votre vie soit un jour sans regret, profitez des gens que vous aimez et gardez toujours en mémoire cet autre proverbe qui dit : « Ce qui est pris n'est plus à prendre ».

Fernande REIBEL-RINN

LE CHEMIN DES ÉCOLIERS



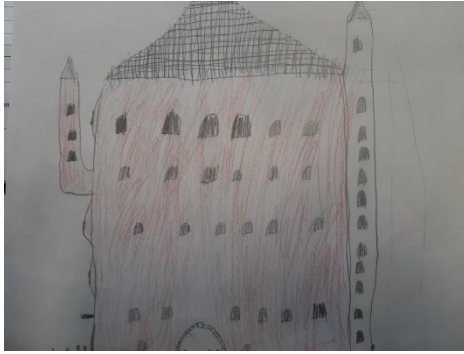
☞ UNE VISITE A LA SEIGNEURIE DE ANDLAU

Lundi 28 mars, nous sommes allés à la Seigneurie de Andlau. D'abord, nous avons pris le bus. Quand nous sommes arrivés, nous avons marché jusqu'à la Seigneurie. Ensuite nous avons fait la connaissance de Christian, l'un des guides. Au début, nous sommes allés dans le musée. Il nous a présenté plusieurs aspects du patrimoine alsacien et, notamment le vitrail. Après nous sommes allés dans un atelier. Christian nous a expliqué comment fabriquer un vitrail. Nous avons pris une plaque de verre sur laquelle nous avons fait un dessin, que nous avons peint. Puis Christian nous a montré comment le sertir avec le plomb et le souder avec le fil d'étain. A midi, nous sommes partis au parc pour manger. L'après-midi, nous avons visité le musée avec Rosalie, la deuxième guide. Premièrement, nous avons parlé du bâtiment de la Seigneurie. Deuxièmement, nous avons étudié des maisons à colombages ; nous avons même joué les apprentis charpentiers. Nous avons reproduit une structure de colombage. Pour terminer, nous avons observé Rosalie reconstruire le château de Andlau.

Pour résumer, c'était amusant et intéressant.

Alexia HERTZOG, CM2





↳ BIENVENUE A DENYS

La classe de CE2-CM1-CM2 a accueilli Denys Behendikov. Denys est arrivé avec sa maman d'Ukraine, et plus précisément de Kharkiv. Il est en CM2.

Denys comprend un peu l'anglais. Alors dans les premiers temps, nous avons travaillé le vocabulaire de la classe en anglais. Tout le monde s'est constitué des listes de mots et des phrases en anglais pour parler avec lui.

En récréation, ce qui fonctionne bien, ce sont les jeux de loup.

Denys s'est très très bien intégré. Il bavarde même en classe !

Grâce à lui, nous avons un petit peu voyagé et découvert grâce à des reportages son pays avant la guerre. C'était un magnifique pays dont les couleurs du drapeau rappellent le ciel bleu et les champs de tournesols.

La classe de CE2-CM1-CM2



CLASSE DE VOILE

La classe de CE2-CM1-CM2 part en classe de voile à la rentrée des vacances de Pâques. Cette initiation à l'optimist aura lieu à la base nautique de Plobsheim.



Nous nous préparons depuis plusieurs semaines.

Cette semaine, nous avons même passé le Test Pass-nautique à la piscine d'Erstein. Ce test d'aisance nautique vérifie que nous sommes aptes à :

- Effectuer un saut dans l'eau ;
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes ;
- Réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes ;
- Nager sur le ventre pendant vingt mètres ;
- Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.

Nous l'avons tous réussi et sommes prêts à naviguer.

La classe de CE2-CM1-CM2

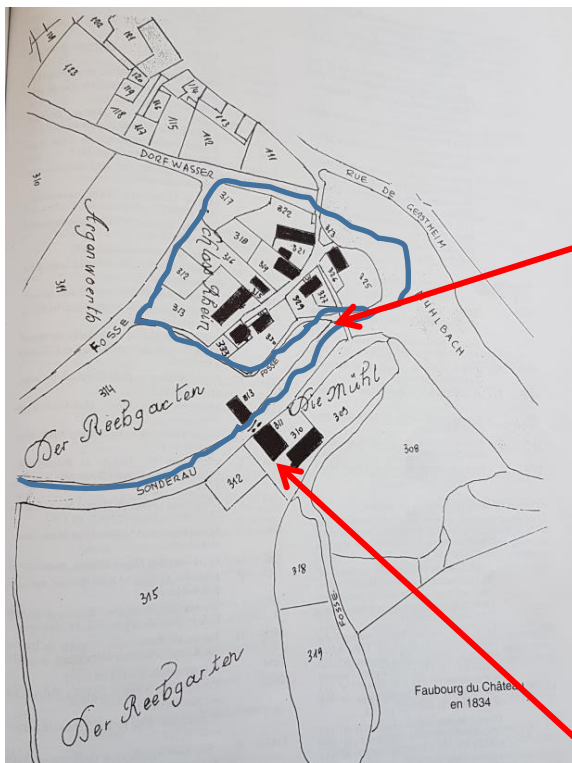


HISTOIRE - LE SAVIEZ-VOUS ?

↳ LES "HOFNAMEN" (noms de ferme) - Partie 3

Nous poursuivons nos investigations par le Faubourg du Château « Schlossrain » en alsacien et la rue Longue.

A - Faubourg du Château



*guet,
pour accéder au moulin*

Le quartier du faubourg du château a été créé à la fin du 18^{ème} siècle sur un terrain appartenant aux Zorn de Bulach. Il formait une île car bordé d'eau des quatre côtés. Dorfwasser, Mehlbach, Sonderau et Hack.

Moulin d'Osthouse

✓ Les noms issus de lieux, de fonctions ou de métiers

2 Faubourg du Château

S'Meerseppels

L'appellation provient certainement du lieu. Le Faubourg du Château était considéré comme une île car l'étendue de terre était entièrement entourée d'eau comme on peut le constater sur le plan ci-dessus daté de 1834.

Meer = mer

En 1830 BREYSACH François Joseph, cultivateur, se marie à BAUER Hélène, servante. Ils achètent la propriété.

Joseph se dit « Seppel » en alsacien.

Meer + Seppel = Joseph « de la mer ».

Ils transmettent leur bien à leur fils BREYSACH Edouard, journalier qui épouse en 1872 WILLER Marie-Madeleine. Ils auront 3 enfants. Ce bien sera transmis à leurs fils François Joseph, et restera la propriété de la famille jusqu'à nos jours.



Leurs descendants sont à l'heure actuelle encore nommés ainsi.

En 1904, un chemin d'accès a été créé entre les propriétés de Meerseppels (n°2) et d'Adelmichels (n°4) pour accéder au moulin d'Osthouse.

On passait alors par le lit du ruisseau peu profond à cet endroit-là. Cela se nomme un guet.

10 Faubourg du Château

D'Mehl

Le moulin à farine d'Osthouse occupait une place importante dans la vie économique du village.



L'histoire du moulin est antérieure à 1580. Le moulin, « Mehl » en alsacien, qui appartenait à la famille DE BULACH, propriétaire du château, est nommé dans divers documents à partir de cette date.

Y travaillait en tant que meunier BOESPFLUG Mathias qui, après son remariage en 1589 à EBERT Marguerite, quittera son travail à Osthouse pour aller au moulin de Werde en 1595.

Alors se succèdent à Osthouse, différents meuniers jusqu'en 1818 et l'arrivée de Joseph WACKENHEIM.

En 1854, le moulin est reconverti en usine.

En 1896, des turbines pour produire de l'électricité sont installées par Jules GROLLEMUND d'Orschwih, meunier à Osthouse.

En 1905, le moulin est vendu à la filature de laine peignée d'Erstein pour la production d'électricité.



Ce lieu est encore nommé « Mehl » par certains anciens. Mais d'autres ont pris l'habitude de l'appeler par le Hofname suivant :

S'Schaffers

En 1957, ARBOGAST Edouard, berger, et KIM Germaine font l'acquisition de la propriété.

Berger se dit « Schaffer » en alsacien.

✓ Les noms issus d'autres noms ou prénoms

Certains Hofnamen sont dérivés de prénoms simples ou composés.

1 Faubourg du Château

S'Herschels

En 1818, HURSTEL André, remarié depuis 1788 à SCHEER Salomé a acquis la propriété. Il est tisserand.

« Herschel » est la prononciation en alsacien de son nom de famille qui va être le Hofname de toute sa descendance.

Son fils Lorentz (Laurent) né en 1798, son petit-fils Georges né en 1838, tous deux tisserands comme lui, son arrière-petit-fils, François Joseph né en 1867 jusqu'à son arrière-arrière-petit-fils Georges Joseph né en 1901. Ce dernier s'est marié à MEYER Marie Catherine en 1925. Tous deux étaient cultivateurs et ont construit la maison actuelle en 1934. Ils ont légué la propriété ainsi que le Hofname de la famille à leur fille Marie Anne Virginie et à leur gendre NEFF Lucien. Ces derniers ont agrandi la maison en 1967.

Suite à leur décès dans les années 2000, ce Hofname n'a plus été utilisé pour nommer les nouveaux habitants du lieu.

5 Faubourg du Château

S'Jengeles

En 1888, UTTER Georges a acquis le terrain. Son père s'appelait UTTER Jean Georges.

Le Hofname signifie très certainement « le jeune » en alsacien.

Alors, pour distinguer Georges le fils de Georges le père, on lui donna ce Hofname utilisé jusqu'au dernier descendant de la famille habitant le lieu, à savoir UTTER François qui était marié à KOENIG Ositha.

7 Faubourg du Château

S'Meje

En 1890, BREYSACH Etienne, journalier, et son épouse LANDMANN Anne Marie ont construit la maison actuelle.

Marie se dit « Mej » en alsacien.

Le Hofname vient très certainement de l'épouse dans ce cas.

Parmi les descendants d'autres épouses portent ce prénom.

En effet, BREYSACH Antoine avait pour épouse ADAM Marie-Thérèse et BREYSACH Jean s'est marié en 1951 à KIPP Marie-Thérèse de Matzenheim qui

habite encore le lieu et que les gens du village connaissent bien car elle était l'agent de la poste d'Osthouse.

À ce jour, le Hofname est encore utilisé.

4 Faubourg du Château

S'Ademichels

SCHMITZER Christian, pêcheur et batelier, épouse en 1733 UTTER Marie et habite le lieu. Ils ont transmis leur bien à leur fils Christian, tisserand de lin, marié en 1781 avec ECK Marie Madeleine. Leur fille Catherine Elisabeth en hérita avec son époux WILLER François Michel, pêcheur. Le père de celui-ci s'appelait WILLER Adam et habitait Erstein.

Le Hofname vient peut-être de cette filiation.

Ici Ade + Michel = Michel fils d'Adam

La maison a été démolie en 1860 et la nouvelle a été construite en 1862. Les descendants de la famille WILLER y ont vécu jusqu'au rachat en 1954 par BREYSACH François Joseph et KIEFFER Marie Léa.

B - Rue Longue

✓ Les noms issus de lieux, de fonctions ou de métiers

4 rue Longue

S'Hewànn

En 1820, BAUER René s'est marié à ARBOGAST Françoise et a eu la propriété en héritage par son père. Il y construit la maison actuelle en 1863.

Leur fille Marie Balbine Reine, née en 1858 et décédée en 1893, est restée célibataire. C'est pourquoi leur neveu, BREYSACH François Charles dont le métier était celui de cordonnier, l'a eu en héritage. Celui-ci a épousé HUG Françoise en 1873. De leur union naquirent 7 enfants. L'aînée, BREYSACH Amélie en a hérité. Le 14 novembre 1898 elle se marie à BREYSACH Charles Oscar.

Leur fils Louis, marié à KUHN Marie Bernardine, reçoit la propriété et la lègue à son fils BREYSACH Charles, l'actuel propriétaire et sa femme BECHTEL Marie Marguerite.

Selon la famille, la grand-mère ou l'arrière-grand-mère de l'actuel propriétaire était sage-femme et celle-ci a transmis le Hofname encore utilisé de nos jours.

En effet, sage-femme se dit « Hewànn » en alsacien.

16 rue Longue

S'Schniederdeles

WAGNER Odile épouse en 1755 BREYSACH Jean Martin, pêcheur. Elle est la fille du tailleur WAGNER Jean-Georges et de BOEHRER Elisabeth. En 1866, leurs descendants, BREYSACH Joseph, cultivateur, et son épouse ISSENMANN Elisabeth de Nordhouse, construisent la maison actuelle et convertissent l'ancienne en écurie. Les anciens utilisent encore le Hofname donné au 18^e siècle.

Odile = Delie en alsacien

Schnieder = tailleur

Schnieder + Dele = Odile, la fille du tailleur.

✓ Les noms issus d'autres noms ou prénoms

7 rue Longue

S'Barthels

Ce Hofname vient du nom de famille
BECHTEL.

En 1772 BECHTEL Paul et NEFF
Marie Eve, cultivateurs à Sand, font

l'acquisition de la ferme. Ils transmettent leur bien à leur fils François Antoine, cultivateur, qui se marie à NAGEL Marguerite en 1772. Au décès de son époux en 1786 elle garde la propriété puis se remarie en 1789 avec ARBOGAST Antoine. Elle garde également le Hofname de sa belle-famille en héritage.

Lors du second mariage Marguerite n'aura qu'un enfant, ARBOGAST François Antoine né en 1791. Il hérite de la ferme et épouse FRITEL Marie-Madeleine en premières noces en 1813. Celle-ci décède le 25 février 1818 sans laisser de descendance.

François Antoine épouse alors en secondes noces RAPP Marie Catherine le 30 juin 1818. Il construit la maison actuelle en 1838.

Ses descendants, qui, à ce jour, habitent encore la propriété, sont toujours nommés ainsi.



8 rue Longue

S'Hattes

En 1905, HAUMESSER Joseph de Diebolsheim, valet de ferme, et son épouse BREYSACH Reine d'Osthause, ont reçu en héritage la propriété.

La maison se situait à l'arrière de la grange actuelle.

« Hatte » est certainement le diminutif en alsacien du nom de famille.

Il est encore donné aux descendants par les anciens du village.

10 rue Longue

S'Mathebse

En 1818, le propriétaire est BREYSACH Mathieu.

Mathieu se dit « Mathebs » en alsacien.

En 1834, ARBOGAST Mathieu fait l'acquisition de la propriété et la lègue à son fils, François Antoine, journalier, dont le gendre ANDRES Charles Ferdinand, hérite en 1892.

Les descendants ont conservé le Hofname.

En 1968 est construite la maison actuelle par ANDRES Xavier et FORSTER Marie-Madeleine dont le second fils, Charles, a hérité de la propriété. Il est décédé cette année en mars.

Fernande REIBEL-RINN

LA VIE CULTUELLE

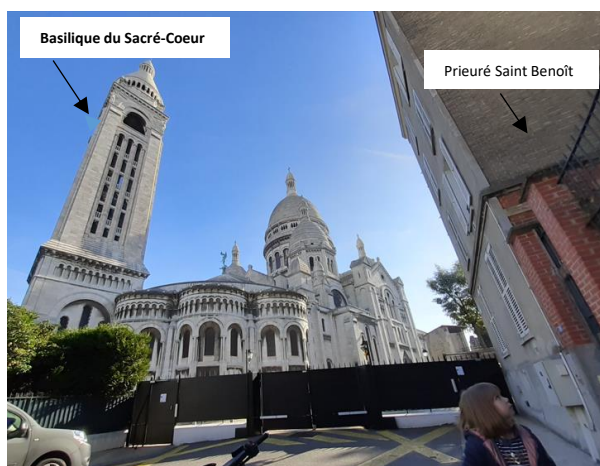
↳ LES ANCIENS ET ACTUELS SERVANTS DE MESSE DECOUVRENT PARIS



L'idée nous est venue en 2019 et n'a pu être concrétisée que le 27 et 28 octobre dernier à cause de la pandémie.

Nous sommes partis très tôt en TGV pour arriver à la gare de l'est à 9H20.

Nous avons séjourné en demi-pension au Prieuré Saint Benoît, à deux pas de la Basilique du Sacré-Cœur, sur la butte Montmartre. Nous avons ainsi pu découvrir la vie des bénédictines qui y vivent ainsi que ce lieu de prière, de louange et de silence. Initialement, nous souhaitions aussi rencontrer une ancienne habitante de notre village, Sœur Rémi Marie (Nom de jeune fille : Laurence Muller) mais elle a été mutée début 2021 dans un autre Prieuré du sud de la France.



Nous avons assisté à une messe au Sacré-Cœur et certains aux Complies à 21h15 au Prieuré.

L'après-midi du 28 octobre fut consacrée au musée Grévin ainsi qu'à la visite des curiosités de notre belle capitale : Galeries Lafayette, Printemps Haussmann, Opéra Garnier, boulevard Capucines, visite de l'église de la Madeleine, place de la Concorde, Petit Palais, Grand Palais et pont Alexandre III.



Nos jeunes servants de messe, toujours le sourire aux lèvres, étaient bien encadrés par les plus grands.



Nos trois actuels servants d'autel devant le Pape François. Qui de vous a déjà pu l'approcher d'aussi près ?

Le lendemain, nous nous sommes rendus au Trocadéro et son esplanade et avons admiré la Tour Eiffel et le Champs de Mars. Nous avons ensuite longé une partie de la Seine et sommes allés visiter le Panthéon. Après un bon déjeuner et un accueil très chaleureux au restaurant Le Perraudin, nous avons visité la Sainte Chapelle et la conciergerie. Puis, nous sommes allés à Notre Dame, au Louvre en passant par le Pont-Neuf et avons admiré bien d'autres beaux bâtiments avant de reprendre le TGV du retour.



Nous avons eu la chance d'être accompagnés par M. Jean Holt, délégué au conseil pastoral de notre communauté de paroisse. Il nous avait aidés à organiser ce beau séjour. Jean est un vrai guide connaisseur : il nous a donné le maximum d'explications sur les différents sites.

Un très beau séjour ensoleillé qui fut très apprécié par tous.

↳ UNE CRÛCHE VIVANTE A NOËL

A Osthouse, il était de coutume de revivre le mystère de la nativité le 24 décembre lors de la célébration des familles. Cette année, n'ayant plus assez de prêtres, le village s'est contenté d'une unique messe le jour de Noël. C'est après la deuxième lecture, qu'une dizaine d'enfants ont joué, sous l'initiative de Madame Corinne Taubert, en une représentation théâtrale, la naissance de Jésus. Au départ, Joseph a toqué à plusieurs portes mais personne n'a ouvert la porte. Marie et Joseph se sont ensuite retrouvés dans une étable où Marie a mis au monde un enfant. L'archange Gabriel a ensuite fait son apparition ainsi que trois autres anges. Trois bergers et un petit mouton sont venus voir le nouveau-né. Les acteurs ont terminé leur représentation avec un chant de la compagnie Créole (Joyeux Noël) « Bons baisers de Fort de France ». Les paroissiens en admiration les ont applaudis longtemps.



↳ UNE TRADITION BIEN ANCRÉE QUI DOIT PERDURER : LES CRECELLES

Des jeunes se sont retrouvés trois jours avant Pâques devant la mairie aux heures habituelles de l'Angélus (sauf celui de 5h30) afin de passer dans les rues du village pour agiter leurs crécelles en remplacement des cloches parties à Rome.

De nouveaux habitants étaient étonnés car ils ne connaissaient pas cette tradition. Des touristes allemands n'ont pas hésité à questionner le groupe et à prendre des photos des crécelles.

Les jeunes se sont ensuite retrouvés autour de bonnes crêpes dans une ambiance chaleureuse.

Nous lançons un appel à ceux qui, dans leur grenier ou cave, ont une crécelle qui ne sert plus. N'hésitez pas à la ramener à notre président. Plus de crécelles nous aurons, plus de jeunes pourront faire du bruit en 2024 !



↪ **Prochaine manifestation : Fête Dieu le 19 juin**

Le 19 juin aura lieu la Fête Dieu dans le jardin du château d'Osthouse. Après la messe, vous pourrez prendre l'apéritif et acheter une pâtisserie. Venez nombreux partager ces beaux moments. Veuillez noter qu'en cas de mauvais temps, la messe aura lieu à l'église.

↪ **Travaux à la sacristie à venir**

Après la restauration intérieure de notre église, il est nécessaire de rafraîchir la sacristie et de changer les fenêtres. Ces travaux vont être effectués très prochainement.

Nous, Conseil de Fabrique de l'église et prêtres, profitons de cet article pour vous **REMERCIER** pour l'ensemble des dons que nous avons reçus lors de notre passage chez vous au mois de mars. Ils sont nécessaires pour le bon fonctionnement de notre église. Un grand **MERCI** à vous.

Michelle KOENIG

VIE ASSOCIATIVE



L'avenir de l'association prend un tournant.

L'Association des Parents d'Elèves d'Osthouse (actuellement composée de Laetitia FENDER, présidente, Delphine BULET, trésorière, Laetitia SCHAEFFER, secrétaire, Vincent GRECO, David REIBEL, et dernièrement Mélanie MULLER), changera la composition de ses membres pour la prochaine année scolaire 2022/2023.

En effet notre présidente Laetitia ainsi que Vincent quitteront leurs fonctions, (n'ayant plus d'enfants scolarisés au sein de l'école l'année prochaine). Un repos associatif bien mérité après tant d'années de bénévolat.

Nous recherchons donc dès à présent une à deux personnes pour compléter notre petite équipe dynamique et motivée.

Envoyez-nous un mail à l'adresse suivante : ape.osthouse@gmail.com

Les Dernières nouvelles de L'APE :

Notre dernière vente en date cette année a été celle des fromages, vente très réussie malgré son arrivée tardive dans la période.

Encore un grand merci à tous nos participants !

Malheureusement, nous n'avons pas pu organiser de vente de chocolat de Pâques, faute de temps. Nous la reconduirons pour l'année prochaine.

Nos autres événements habituels ont pu être menés à bien, et une distribution a été faite aux enfants :

- Le kit pour la Galette des rois à faire chez soi (recettes, fève, couronne, sac en papier,... fournis)
- Le beignet du Carnaval distribué à la sortie de l'école.
- Des chocolats pour la chasse aux œufs de Pâques organisée dans le verger.

Nos financements futurs :

- Une classe de voile est prévue sur une semaine pour les plus grands.



Les membres de L'APE

L'OR du Rhin

Et si le fabuleux trésor ressurgissait ?

En 1852, les travaux d'aménagement du Rhin, destinés à canaliser le cours capricieux du fleuve, battent leur plein en Alsace. Un jour, les ouvriers du chantier remontent à la surface des **morceaux d'or**. A Paris, Frédéric Baumann, jeune et brillant officier, est convoqué par l'état-major impérial : alors que le gouvernement français est en pleine négociation avec les Allemands pour le partage de ce trésor, il se voit confier la mission d'organiser le rapatriement de l'or jusqu'à la capitale.

Frédéric quitte alors Paris pour le Centre-Alsace, sa région natale. Mais à peine arrivé sur le lieu du chantier, la nouvelle tombe : **le trésor a été volé !** Pourtant sévèrement gardé, l'or semble s'être purement et simplement volatilisé. Une affaire mystérieuse que Frédéric doit résoudre s'il veut éviter un grave incident diplomatique.

Serait-ce un acte de vengeance commis par les riverains, révoltés par les travaux qui mettent en péril leur mode de vie et leurs plus anciennes traditions ? Ou serait-ce l'œuvre de forces fantastiques jusqu'à présent endormies ?

Commence alors pour Frédéric une **aventure à la fois périlleuse et mystique, où la légende du fleuve va refaire surface**. Un récit entre mythe et réalité qui mènera, à travers flots, à la quête ultime vers l'**Or du Rhin**...

LE GRAND SPECTACLE SON ET LUMIERE 2022 DE PROJECT'ILL

Après plusieurs années de recherches et de travail, nous espérons enfin, pouvoir présenter notre nouveau **spectacle Son et Lumière**.

Le site du spectacle va être installé à la sortie du village, rue de Gerstheim, sous les platanes. 600 à 700 spectateurs pourront s'installer en tribunes le long du Dorfwasser, vivre l'aventure et découvrir **les féeries des lumières de Project'III**.

20 Comédiens, 60 Figurants et 40 Techniciens vont mettre en scène des tableaux exceptionnels autour des chantiers sur le Rhin de 1850, de la vie dans un village de pêcheurs et sur les bords du fleuve. Effets techniques surprenants et musiques originales vont donner du rythme à notre spectacle de 1h45.



Bientôt les préventes de billets.

9 REPRESENTATIONS

Les 27,28,29,30,31 Juillet et 3,4,5,6 Août 2022

Jean-Pierre PALMER



Bonjours à tous, suite à notre projet et la résurrection de l A.S Osthouse, le président Elvis Klingler ainsi que le comité sommes heureux de nous présenter.

Régis-entraîneur, Elvis-président, Marcel- secrétaire, Ismail vice-président délégué



Cindy-trésorière, Samah-responsable événementiel, Jessica-cuisinière

Membres du comité (3 absents sur la photo : Akinci Kevin vice-président, Schwob Nicolas responsable terrain, Thoma Héloïse adjointe manifestations et sponsors)

Nous sommes ouverts au recrutement de nouveaux joueurs pouvant compléter qualitativement et numériquement les effectifs seniors (équipe 1 D5 et équipe 2 D8) ainsi que l'équipe de vétérans.

Nous rappelons à tous qu'étant un club en création, vous n'avez pas besoin de lettre de sortie de votre club si vous êtes actuellement licenciés, à condition d'être en règle avec votre cotisation. Nous ne sommes pas limités en mutations la première année !!!

Les équipes de jeunes et féminines seront annoncées en temps et en heure.

Projet à la fois humain et sportif, l'aspect est important pour bien se fondre dans le collectif et la mentalité familiale et gagnante que nous y apportons.

Ouverture par la suite aux équipes de jeunes aussi bien garçons que filles pour arriver à la formation complète d'une école de football.



Le club house vient de subir une rénovation complète esthétique et technique. Les sponsors sont là. L'équipe dirigeante aussi. La rénovation technique du terrain a commencé, C'est une entreprise spécialisée du domaine footballistique qui s'en charge.

Club familial, un parc de jeu pour enfants appartenant à la commune est accessible à côté du stade.

La salle du club house, où vont se dérouler tous nos événements (soirées tartes flambées, couscous, soirées dansantes années 80 ou autre) est également disponible à la location.

Nous disposons de deux terrains d'herbes actuellement en rénovation et en traitement après 4 années d'inactivité. Un terrain d'entraînement et un terrain d'honneur pour les matchs.

Si vous cherchez un nouveau projet, où, travail et discipline sont compatibles avec l'esprit familial et amical, vous êtes au bon endroit !

Merci d'avoir lu cette longue présentation, mais nécessaire par respect vis à vis de la communauté du football, de nos futurs relations ou collaborations que ce soit sportivement ou pour des manifestations.



Cordialement et à bientôt

L'équipe dirigeante de l'A.S. Osthouse



AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES OSTHOUSE-MATZENHEIM

LE DON DU SANG SERT TOUS LES JOURS

Nous constatons une belle progression de donneurs, + 46 donneurs sur 2 ans. Nous nous réjouissons de cet engouement et poursuivons nos efforts pour garder une bonne dynamique et proposer un service de qualité tant au niveau des repas que de l'accueil. Nous continuons la campagne de communication pour nos jeunes ayant obtenu leur majorité.

L'année 2020 fut particulièrement éprouvante suite à la crise sanitaire. Nous avons dû appliquer les protocoles en vigueur (masque, gel, attestation de déplacement, distanciation, service par le personnel de l'EFS) et pour ces mêmes raisons nous n'avons pu organiser de manifestation.



Cependant l'année 2022 commence sur les chapeaux de roues. Participation record pour la première collecte de sang grâce à la mobilisation de l'EFS et des membres de l'amicale des donneurs de sang de Osthouse -Matzenheim.

Ce record a été enregistré lors de la collecte de sang du 16 février dernier.

82 personnes étaient présentes. Il est à noter que pour cette première collecte de l'année, 4 nouveaux donneurs ont fait preuve de générosité.

Comme à l'accoutumée, l'équipe de bénévoles était aux petits soins et a réservé aux participants un accueil chaleureux.

Un grand merci à tous pour votre mobilisation !

Continuez à venir, nous serons heureux de vous accueillir.





Dates des prochains dons du sang

Mercredi 22 juin 2022

Mercredi 24 août 2022

Mercredi 23 novembre 2022

LE DON DU SANG SERT TOUS LES JOURS

On donne pour aider
On donne pour partager
On donne pour protéger
On donne pour les malades

Donner c'est bénévole
Donner c'est la gentillesse
Donner c'est sauver des vies
Donner c'est la solidarité
Donner c'est être volontaire
Donner c'est la générosité

Ça ne sert sert pas qu'après des attentats ou des accidents

Ça sert tous les jours

C'est un acte hautement charitable

Michelle WOHLFARTH



Après une année blanche, la finale départementale de labour s'est à nouveau tenue le dimanche 29 août 2021 à Osthouse le long de la route qui part de la chapelle des Zorn de Bulach et qui va en direction de la Nationale 83. Pour l'édition 2021, l'évènement a été organisé par les jeunes agriculteurs du canton d'Erstein avec le partenariat des jeunes agriculteurs du Bas-Rhin. L'organisation a été un peu particulière en raison du contexte et des restrictions sanitaires. En effet, en 2019 la manifestation avait accueilli plus de 10 000 personnes sur la journée. Bien entendu, en 2021 cela n'étant pas possible nous avons donc organisé l'évènement en petit comité.

Pour la première fois, la journée s'est déroulée en deux parties et a été combinée aux « JO des JA 67 ». La première partie de la journée a tourné autour de la compétition de labour. La finale de labour a consisté à départager différents concurrents venus de tout le Bas-Rhin sur la qualité de leur labour. Un jury constitué de plusieurs membres venus également de tout le Bas-Rhin ont départagé les concurrents grâce à un barème de notation très strict. L'objectif de chaque concurrent est de produire un labour propre, régulier et rectiligne tout en respectant une certaine profondeur qui a été imposée par le jury. Les meilleurs de chaque catégorie ont ensuite pu participer aux finales régionales puis nationales. Nos deux candidats Bas-Rhinois ayant remporté la finale à Osthouse se sont hissés jusqu'à l'échelon national.



La deuxième partie de journée s'est articulée autour des "JO des JA 67 ». Un grand nombre de cantons ont constitué des équipes qui se sont affrontées tout au long des épreuves proposées. Nous avons élaboré plusieurs épreuves toutes en rapport avec le monde agricole comme par exemple une course d'obstacles constituée d'énormes bottes de paille, une compétition de pétanques avec des betteraves sucrières, un tir à la corde ainsi qu'un duel avec des cotons-tiges géants au-dessus de la piscine fabriquée par nos soins. Un jury a départagé les différentes équipes pour à la fin obtenir un classement et bien évidemment un vainqueur.



A midi, comme à notre habitude, nos bénévoles ont restauré l'ensemble des participants autour de produits locaux.

Nous remercions tous les agriculteurs qui nous ont mis à disposition les parcelles et l'étable afin de pouvoir organiser au mieux cette journée.



Afin de découvrir le monde agricole, nous vous invitons à nous rejoindre à Nordhouse pour notre ferme ouverte début août 2022. Concours de labour, exposition de machines agricoles, découvertes d'une exploitation maraîchère et de produits locaux seront au rendez-vous.



**Jeunes
Agriculteurs**

LES INFORMATIONS COMMUNALES

↳ LES BIODECHETS

Notre village a eu 4 bacs de collecte de biodéchets de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein début Mars.

Ces 4 bacs se trouvent dans les rues suivantes :

- rue des Jardins,
- rue des Prés,
- rue du Château,
- rue des Vergers



Le 19 mars, de nombreux habitants d'Osthouse sont venus chercher en mairie leur kit biodéchet composé d'un bioseau, d'un lot de sacs kraft ainsi qu'un guide de tri.

✓ Quels déchets à mettre dans le biodéchets ?

Fruits et légumes, restes de repas, produits laitiers, céréales, sachets de thé, filtres à café, petits os et coquillages.



FRUITS, LÉGUMES



RESTES DE REPAS



PRODUITS LAITIERS



CÉRÉALES



SACHETS DE THÉ
FILTRES ET CAFÉ



COQUILLAGES, PETITS OS

Comment procéder ?

Ouvrez votre sac kraft, déposez vos déchets, fermez le sac et déposez-le dans une des bennes à votre disposition dans le village.

Si vous n'avez pas pu venir le 19 mars n'hésitez pas à passer à la Mairie où vous attendent vos kits biodéchets.

Si vous souhaitez plus de renseignements vous pouvez contacter le service OM au 03.88.64.66.71 ou à l'adresse email : service.om@cc-erstein.fr

Merci à tous pour votre participation afin de réduire le contenu de votre poubelle grise.



Angélique ARBOGAST



CALENDRIER ELECTORAL 2022



✓ **Les élections législatives se dérouleront :**

- le dimanche 12 juin 2022
- le dimanche 19 juin 2022





INSCRIPTION ACCUEIL DU MATIN



Si votre enfant est scolarisé à l'école primaire d'Osthouse et que vous désirez l'inscrire à l'accueil du matin (7h-8h) il faudra compléter le dossier d'inscription qui est à remettre à la mairie d'Osthouse pour le **1^{er} juillet 2022 au plus tard**.

ETAPE 1 : TELECHARGEMENT DE LA FICHE D'INSCRIPTION ET DE LA FICHE SANITAIRE DE LIAISON

Pour cela vous pouvez vous rendre sur le site de la mairie ou en mairie
Complétez les formulaires suivants (un formulaire par enfant)

- Fiche d'inscription, de renseignements



- Fiche sanitaire 2022/2023



ETAPE 2 : COMPLETER LE DOSSIER

Pour le dossier il vous faudra également :

- La copie de la page « vaccins » du carnet de santé de votre enfant
- L'attestation d'assurance

ETAPE 3 : DEPOSER LES DOCUMENTS EN MAIRIE

Merci de déposer vos dossiers dans la boîte aux lettres de la mairie.

Le tarif horaire est de 2,62€ l'heure.

Fernande REIBEL-RINN

SECURITE ET BONNE PRATIQUE

Les beaux jours arrivent et nombreux sont ceux qui vont faire du vélo plus régulièrement, mais attention aux règles de sécurité.

Pour rappel le port du casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans.



COMMENT ?

- 1 En émettant de la lumière grâce à un dispositif d'éclairage
- 2 En renvoyant la lumière des phares des voitures, grâce à des dispositifs réfléchissants et des vêtements clairs

LES ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES ET CONSEILLÉS

● Éléments obligatoires

● Éléments conseillés

Dispositif réfléchissant rouge

Feu de position rouge

Écarteur de danger

Serre-pantalons lumineux

Gilet rétro réfléchissant (obligatoire hors agglomération, de nuit ou de jour lorsque la visibilité est mauvaise)

Brassard réfléchissant

Feu de position blanc ou jaune

Dispositif réfléchissant blanc

Dispositifs réfléchissants orangés sur les roues avant et arrière et les pédales

Bon à savoir

Un vélo doit obligatoirement être vendu avec un éclairage réglementaire.

Tout manque ou défaillance d'équipements obligatoires peut entraîner une contravention de 1^{ère} classe (amende de 11 €).

☞ DEPOTS SAUVAGES : GESTION DES ATTEINTES A L'ENVIRONNEMENT



Les dépôts illégaux de déchets ont des impacts multiples et directs tant sur la qualité de vie des citoyens (nuisances), que sur l'environnement (pollutions), et même sur la santé publique (maladies).

Face à ces problématiques prégnantes, les maires et la gendarmerie apportent une réponse coordonnée.

LA RESPONSABILITÉ PÉNALE DES ACTEURS EN MATIÈRE DE DÉCHET

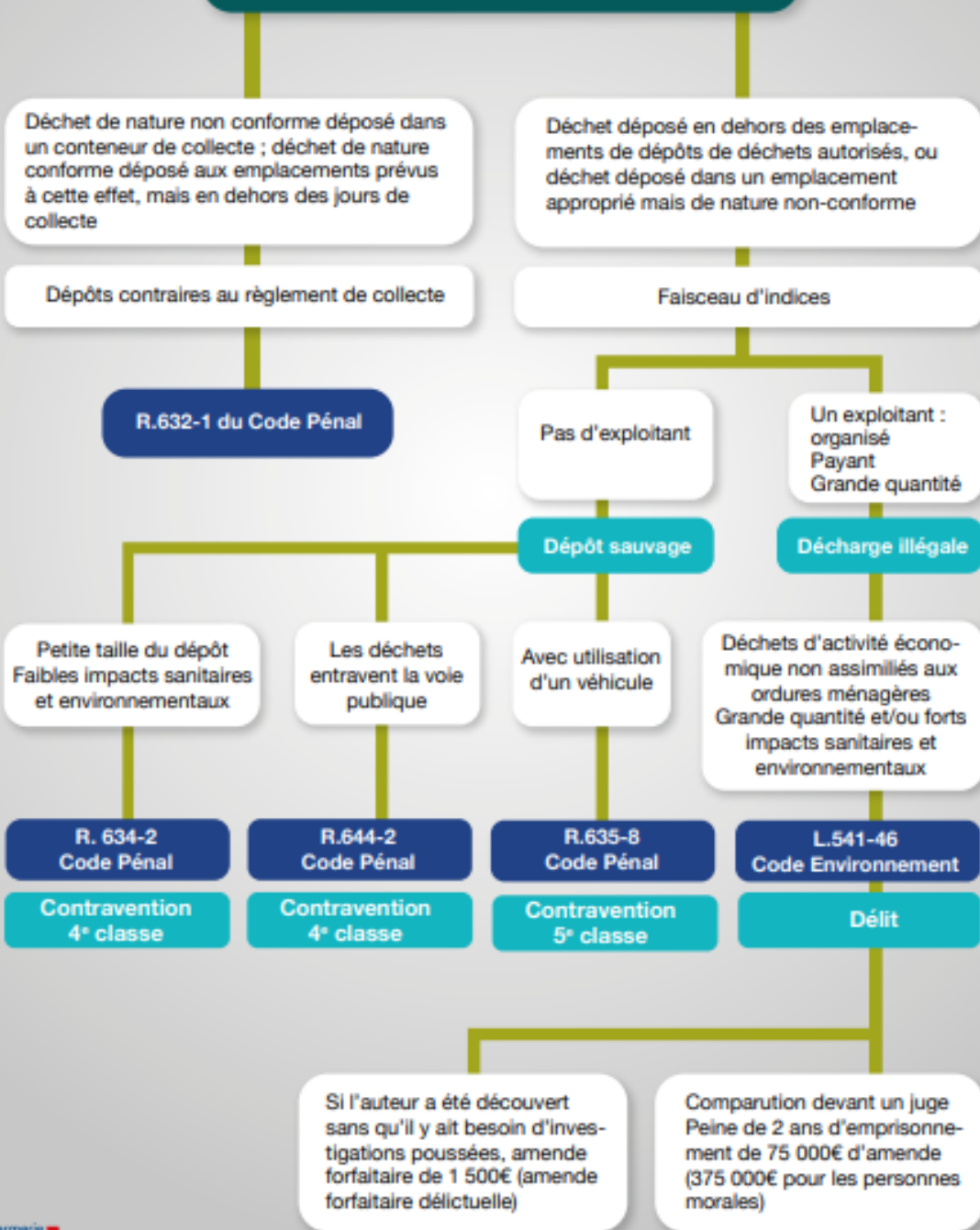
✓ DIFFÉRENCE DE RESPONSABILITÉ ENTRE LES PROFESSIONNELS ET LES MÉNAGES

- Les ménages ne sont tenus qu'à l'obligation de remettre leurs déchets à la collecte organisée par la collectivité territoriale en respectant les règles de collecte (jour de collecte, type de déchets, règles d'organisation des déchetteries, des points d'apport volontaire...). Ils sont donc responsables de leurs actes s'ils abandonnent ou déposent leurs déchets n'importe où et n'importe quand.

- Les petites entreprises (artisans, commerçants...) voient leurs déchets assimilés à ceux produits par les ménages dès lors que par les quantités produites et leur nature, ils peuvent être collectés et traités comme des déchets ménagers, « sans sujétions techniques particulières » (art. L. 2224-14 et R. 2224-28 du CGCT - sous réserve de l'accord de la collectivité). Par exemple, un commerçant ne pourra pas remettre ses palettes de bois à la collecte en porte-à-porte de déchets des ménages de la collectivité.

- Les professionnels dont les déchets ne sont pas pris en charge par le service public de gestion des déchets (industriels ou autres gros producteurs de déchets), assuré par les collectivités territoriales, doivent organiser eux-mêmes la gestion de leurs déchets jusqu'à ce qu'ils aient été effectivement recyclés ou traités (y compris la collecte et le transport).

Abandon de déchets Dépôt de déchets



MAIRE - GENDARME : face aux atteintes à l'environnement



- Analyse de la situation avec le dispositif MAJ.R.E.S
- En cas de danger, n'intervenez pas seul mais avisez la gendarmerie (17).

Le maire,
 Autorité de police sur le fondement des articles L.2212-2 du Code général des collectivités territoriales et L.541-3, L.541-21-3 et L.541-21-4 du Code de l'environnement.

Que faire en cas d'abandon de déchets ?

Auteur identifié (particulier ou entreprise)

Auteur non identifié ou exploitation irrégulière d'une ICPE*



- 1 Conciliation / mise en demeure**
 - Aviser le producteur/détenteur des déchets des faits et sanctions (amende ≤ 15000€).
 - Mise en demeure d'effectuer les mesures prescrites (avec délai à respecter).
- 2 Consignation**
 - Somme correspondant aux mesures prescrites (restitution au fur et à mesure selon l'effectivité des mesures).
- 3 Évacuation des déchets**
 - Évacuation aux frais de l'auteur.
 - Astreinte journalière jusqu'à la réalisation des travaux (≤1500€/J).
- 4 Paiement d'une amende ≤ 150 000€ (sauf ICPE)**

Procédure administrative



Les **OPJ, APJ et APJA de la gendarmerie nationale** sont compétents pour diligenter des enquêtes judiciaires.

Les **inspecteurs de l'environnement** mentionnés à l'article L.172-1 du code de l'environnement sont également habilités à rechercher et constater ces infractions.

Procédure judiciaire

Le **préfet** peut se substituer au maire en cas de carence.

En cas d'urgence le maire fixe les mesures nécessaires pour prévenir les dangers graves et imminents pour la santé, la sécurité publique et l'environnement - L541.3 du Code de l'environnement (selon la dangerosité des déchets, l'intervention d'une entreprise spécialisée est nécessaire).



*Installation Classée pour la Protection de l'Environnement - hors domaine de compétence du maire

✓ SANCTIONS EN MATIÈRE D'INFRACTION À L'ENVIRONNEMENT

OBJET	CONTRAVENTION	IMAGE
CIGARETTES, PAPIERS	4 ^e CLASSE Natif 1086	
LE JET DE BOUTEILLES	4 ^e CLASSE Natif 26513	
ENCOMBRANTS LAISSÉS SUR LE BORD DES VOIES DE CIRCULATION SANS AUTORISATION	4 ^e CLASSE Natif 6069 Relevable par Pve	
CAS DE L'ABANDON D'ÉPAVE	5 ^e CLASSE Natif 1086	
CAS DE DÉPÔTS DE DÉCHETS À L'AIDE D'UN VÉHICULE	5 ^e CLASSE Natif 26512	
CAS DE DÉVERSEMENT DE PRODUITS INSALUBRES	5 ^e CLASSE Natif 26513	
SUBSTANCES SUSCEPTIBLES DE NUIRE À LA SALUBRITÉ ET À LA SÉCURITÉ PUBLIQUE OU D'INCOMMODER LE PUBLIC, TELLES QUE LES BOUES AGRICOLES	5 ^e CLASSE Natif 7568	
DÉPÔTS DE DÉCHETS PRÉSENTANT UN IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT OU LA SANTÉ (GROS DÉPÔTS, DÉCHETS DANGEREUX, TOXIQUES, BRICOLAGE (PEINTURE, SOLVANTS, GRAVATS...))	DÉLIT Natif 22661	

↳ LES DECHETS INTERDITS POUR VOTRE POUBELLE



- Les piles, les batteries ou les ampoules:

Vous pouvez les recycler via des filières spécialisées. Il existe également de nombreux points de collecte dans les supermarchés.

- Les médicaments périmés:

Ils doivent être rapportés en pharmacie afin d'avoir l'assurance qu'ils soient redirigés vers une filière de destruction spécialisée

- Les déchets d'équipements électroniques :

Il existe des filières dédiées pour ce type de déchet. Vous pouvez les ramener à un distributeur qui a l'obligation de récupérer votre vieil appareil. Vous pouvez également en faire don à une association, le déposer dans une déchetterie ou dans des points collectes prévus à cet effet. Certains opérateurs mobiles récupèrent en boutique votre ancien téléphone pour le reconditionner ou le donner à une association.

- Les huiles alimentaires:

Elles peuvent être jetées dans votre poubelle ordinaire en petite quantité mais il est préférable de les déposer dans des points de collecte spécialisés.

- Les huiles de moteurs et autres huiles de vidange:

Vous pouvez les jeter dans des points de collecte spécifiques, chez un garagiste ou dans des bacs de collecte dédiés.

- Les pneus:

Ils doivent être ramenés chez un garagiste ou en déchetterie. N'hésitez pas à appeler, votre garagiste à l'avance pour être sûr qu'il reprend bien les anciens pneus.

En déposant vos déchets au bon endroit, vous contribuez à la protection de l'environnement. Vous contribuez également au bon fonctionnement de vos installations municipales ainsi qu'à la sécurité des employés qui y travaillent.





PROCHAINES BATTUES DE CHASSE

Selon les informations données par le locataire de la chasse d'Osthouse, les prochaines battues auront lieu les :

- 29, 30, 31 octobre 2022
- 25, 26, 27 novembre 2022
- 16, 17, 18 décembre 2022
- 28, 29, 30 janvier 2023



La mairie d'Osthouse a demandé au locataire de prendre toutes les dispositions nécessaires à la signalisation des battues.

La prudence est recommandée aux promeneurs et aux exploitants forestiers.

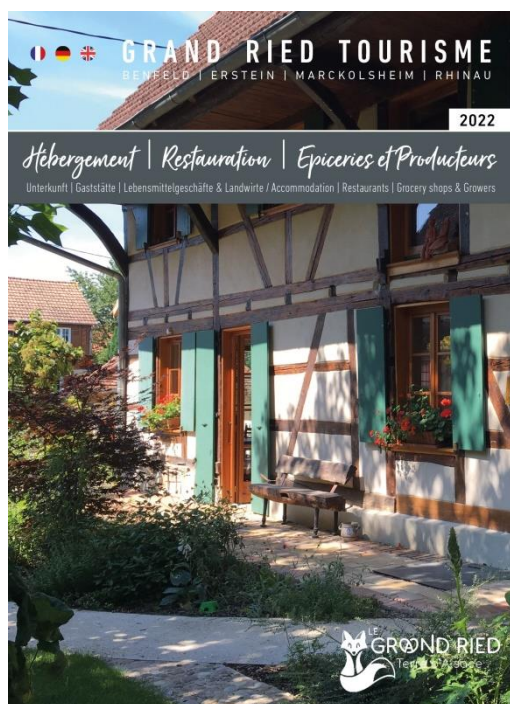


LES INFORMATIONS INTERCOMMUNALES

↳ L'Office de Tourisme du Grand Ried



Sortez chez vous !



Pas besoin d'aller à l'autre bout du monde pour vivre de riches aventures, il y a à côté de chez vous d'innombrables opportunités de vivre des expériences hors du commun et de ressentir de nouveaux frissons !

Rendez-vous à l'Office de Tourisme du Grand Ried dans le bureau le plus proche : Erstein, Rhinau, Benfeld ou Marckolsheim.

Toute l'équipe de l'Office de Tourisme du Grand Ried croit en la beauté des belles rencontres, le bonheur de partager des instants de complicité et l'importance des images qui restent gravées dans les mémoires.

Vivez des expériences inoubliables et partagez vos plus belles photos sur nos réseaux sociaux



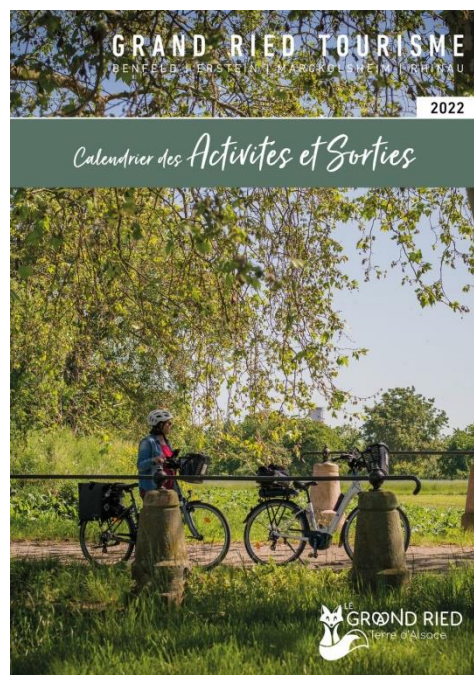
Grand Ried Tourisme



Visitgrandried

Nouvelles brochures

Pour cette saison touristique, l'Office de Tourisme du Grand Ried a édité de nouvelles brochures : le guide des hébergements et le guide des activités. Découvrez ou redécouvrez des nouvelles tables près de chez vous. Nos brochures sont disponibles dans nos 4 bureaux d'information touristique et en téléchargement sur notre site internet. Vous pouvez également les consulter en ligne.



ESCAPADES GOURMANDES



RÉSERVATION 4 JOURS EN AVANCE - CAUTION : 200 € / VAE

Tarif 1 (février, mars, octobre, novembre, décembre)
Tarif 2 (avril, mai, juin, juillet, août, septembre)

©Pixabay

20€ / PERS
30€ / PERS

FORMULE TERROIR

Découvrez le Grand Ried à vélo à assistance électrique (VAE) avant de savourer un bon plat du terroir (entrée + plat + dessert) chez l'un de nos partenaires restaurateurs Hors boissons
La liste des restaurants est disponible sur www.grandried.alsace

©Au plus près



32€ / PERS
37€ / PERS

AU PLUS PRÈS

DIEBOLSHEIM

Produits locaux - Bio - Dépôt de pain - Services - Salon de thé

FORMULE PIQUE-NIQUE

Découvrez le Grand Ried à vélo à assistance électrique (VAE) pour la journée, et récupérez votre pique-nique à l'épicerie Au Plus Près à Diebolsheim. Le pique-nique sera composé de produits locaux de **Chez Mireille** (Boofzheim), **la Ferme Fritsch** (Diebolsheim) et **la ferme Goût Nature** (Wittisheim). Uniquement les midis du lundi au dimanche, sauf le jeudi. Boissons comprises. Possibilité d'avoir un pique-nique végétarien.

©Aigle d'Or

51€ / PERS
54€ / PERS



FORMULE WINSTUB

Découvrez le Grand Ried à Vélo à Assistance Electrique (VAE) pour la journée, et dégustez un Menu Winstub au Restaurant à **l'Aigle d'Or** à Osthouse. Ce restaurant a reçu les prix Gault&Millau 2020, Petit Futé 2020 et Club Prosper Montagné. Uniquement les midis: mercredi, jeudi et vendredi Hors boissons

©Au vieux couvent

42€ / PERS
44€ / PERS

FORMULE ETOILEE

Découvrez le Grand Ried à Vélo à Assistance Electrique (VAE) pour la journée, et dégustez un Menu Gourmand au Restaurant **Au Vieux Couvent** à Rhinau, primé une étoile verte au Guide Michelin. Uniquement les midis: lundi, jeudi, vendredi, samedi Hors boissons

RÉSERVATION OFFICE DE TOURISME DU GRAND RIED- BUREAU DE RHINAU 03 88 74 68 96

✓ **Relais Petite Enfance**



**Assistant(e)
maternel(le)** *un métier, une passion*
un accueil personnalisé
pour vos enfants

Vous recherchez un mode
d'accueil pour votre enfant ?

Contactez le Relais Petite Enfance de votre secteur :

BENFELD	03 88 58 59 97	rpe.benfeld@cc-erstein.fr
ERSTEIN	03 88 21 25 51	rpe.erstein@cc-erstein.fr
RHINAU	03 88 74 20 43	rpe.rhinau@cc-erstein.fr

www.cc-erstein.fr

Les responsables des 3 Relais Petite Enfance se tiennent à votre disposition pour toute question ou précision. A toutes fins utiles, veuillez trouver, ci-dessous, leurs coordonnées :

- RPE Benfeld
rpe.benfeld@cc-erstein.fr
03.88.58.59.97

- RPE Erstein
rpe.erstein@cc-erstein.fr
03.8.21.25.51

- RPE Rhinau
rpe.rhin@cc-erstein.fr
03.88.74.20.43



Assistant(e)
maternel(le)
et parents,
*main dans la main,
pour l'accompagner
vers demain...*

Vous recherchez un mode
d'accueil pour votre enfant ?

Contactez le Relais Petite Enfance de votre secteur :

BENFELD	03 88 58 59 97	rpe.benfeld@cc-erstein.fr
ERSTEIN	03 88 21 25 51	rpe.erstein@cc-erstein.fr
RHINAU	03 88 74 20 43	rpe.rhinau@cc-erstein.fr

www.cc-erstein.fr

✓ **Périscolaire (midi et soir)**

Démarches périscolaires : le Portail Familles, Pensez-y !



Inscriptions ou réinscriptions, facturation, et éventuelles annulations

Sans la Fiche Sanitaire de Liaison dûment complétée et la Copie de la page Vaccins du Carnet de Santé l'inscription de votre enfant ne pourrait être validée.

NOUS CONTACTER :

Pour toutes demandes d'informations ou pour un accompagnement personnalisé, merci de nous contacter :

- Secteur de le Scheer (Commune d'Osthouse) : periscolaire.scheer@cc-erstein.fr / 03.88.25.68.39



PLAN CLIMAT COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

**ON A
BESOIN
DE
VOUS !**

Vous voulez agir pour
le climat ? Vous portez un **projet**,
vous aimeriez développer
une **idée** ou partager
votre expérience ?
Rejoignez-nous !

**Agissons
Ensemble !**

Pour en
savoir
plus :

**COMMUNAUTÉ
DE
COMMUNES
DU
CANTON D'ERSTEIN**

www.cc-erstein.fr/environnement-bati-et-deplacements/le-pcaet
plan-climat@cc-erstein.fr

On a besoin de vous !

Dans le but de co-construire le plan d'actions de son Plan Climat Air Énergie Territorial, la Communauté de Communes du Canton d'Erstein souhaite identifier les citoyens et autres acteurs déjà engagés - ou qui souhaiterait s'engager au travers d'un projet - sur les questions d'adaptation au dérèglement climatique. Ainsi, pour mieux vous connaître et entrer en contact avec vous, nous vous proposons de renseigner un formulaire disponible sur le site internet de la Communauté de Communes :

<https://www.cc-erstein.fr/environnement-bati-et-deplacements/le-pcaet>).

Pour plus d'informations : Vinciane Kuhn,
chargée de mission climat air énergie -
plan-climat@cc-erstein.fr

**La Maison France Service ouvre ses portes
à partir du 24 janvier au 2 rue de la Savoie à Erstein**

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 (jusqu'à 12h30 le vendredi)
et les mardis et jeudis après-midi de 13h30 à 16h30.

**Besoin d'aide pour vos démarches
administratives et numériques
du quotidien ?**

**FORMATION,
EMPLOI, RETRAITE**



SANTÉ



**ÉTAT CIVIL
ET FAMILLE**



JUSTICE



BUDGET



**LOGEMENT, MOBILITÉ
ET COURRIER**



PROCHE DE VOUS,

PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent
pour toutes vos démarches du quotidien.

MAIRIE

26 rue du Château - OSTHOUSE

Tél : 03.88.98.02.46

Permanence du Maire : le jeudi de 19H00 à 20H00 et sur rendez-vous

Permanence Maire-Adjointes : le jeudi de 20h00 à 21h00

Retrouvez-nous sur notre site internet www.osthouse.fr

ou sur [Facebook](#)

Une idée, une suggestion, une remarque ?

Contactez-nous à l'adresse suivante: mairie.osthouse@wanadoo.fr

LES MANIFESTATIONS A VENIR

2022	Manifestations	Organisateurs
JUIN		
Du 4 au 6	Tournoi de foot	ASO
Dimanche 5	Marche populaire	CSBO
Samedi 11	Soirée années 80	ASO
Dimanche 19	Fête Dieu - Apéritif et vente de desserts	Conseil de Fabrique
Mercredi 22	Don du sang à Matzenheim	Association des donneurs de sang
JUILLET		
Jeudi 14	Fête Nationale	Commune
Du 15 au 16	Collecte de papiers (place des fêtes)	Association des parents d'élèves
Du 27 au 31	Spectacle L'Or du Rhin	Project'III
AOÛT		
Du 3 au 6	Spectacle L'Or du Rhin	Project'III
Samedi	Soirée sanglier à la broche	Pompiers
Dimanche 21	Fête patronale	Conseil de Fabrique
Mercredi 24	Don du sang à Matzenheim	Association des donneurs de sang
SEPTEMBRE		
Dimanche 4	Marché aux Puces	CSBO
Du 10 au 11	Collecte de papiers (place des fêtes)	Association des parents d'élèves
Dimanche 11 De 9h à 19h	Fête du Cheval	Club des Cavaliers
NOVEMBRE		
Du 11 au 12	Collecte de papiers (place des fêtes)	Association des parents d'élèves
Du 17 au 19	Distribution des calendriers	Pompiers
Mercredi 23	Don du sang à Matzenheim	Association des donneurs de sang
Samedi 26	Vente couronnes de l'Avent, arrangements cimetière, couronnes de bienvenue	Conseil de Fabrique
DÉCEMBRE		
Samedi 3	Téléthon - Permanence à la Mairie	Pompiers
Samedi 17	Repas des aînés	Commune